

INFO OLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER



avec
Certiphyto

8 septembre 2017

INFOLIVE n° 19

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'AFIDOL : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2017>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformatons>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

MOUCHE **ALERTE ! Le risque d'attaque est élevé en zones de faible altitude.**

Les captures de mouche augmentent de façon très intense dans les vergers localisés à proximité du littoral (altitude inférieure à 150 m).

Nous vous conseillons très fortement de traiter si les niveaux de capture sont élevés dans vos parcelles qui ne sont pas déjà protégées.

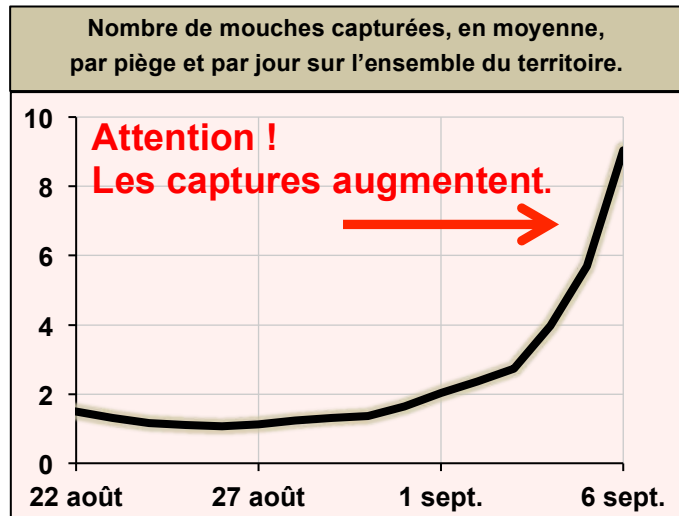
MOUCHE

👉 Observations * :

La situation évolue depuis le début de semaine : on constate actuellement une très forte augmentation des captures de mouches, plus particulièrement sur les vergers localisés en basse altitude proche du littoral.

Cette augmentation correspond à l'émergence de la troisième génération de mouche (voir BSV n°16 du 5 septembre).

Sur certaines parcelles, des Bouches-du-Rhône, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, le niveau de captures dépasse **40 mouches** par piège et par jour.



👉 Évaluation du risque :

Le risque d'attaque est élevé en zone de faibles altitudes. Les températures maximales prévues la semaine prochaine resteront très favorables à l'activité de la mouche (*températures maximales aux alentours de 25°C*). Nous rappelons que ce risque d'attaque de mouches est plus important dans les vergers irrigués, avec olives de forts calibres.

Cette augmentation des captures devrait logiquement s'étendre aux oliveraies de l'arrière-pays. Par conséquent, si vous avez des dispositifs de piégeages indicatifs sur votre parcelle (plaques jaunes ou bouteilles), nous vous conseillons très fortement de surveiller le niveau de capture.

👉 Préconisations :

Les vergers avec de forts niveaux de captures **doivent absolument être protégés** à l'argile ou avec des insecticides, surtout s'ils sont irrigués ou en basse altitude.

Si les niveaux de captures sont faibles à modérés, alors surveillez attentivement l'évolution du piégeage. Vous pourrez envisager un traitement dès que les captures augmentent.

Les traitements devront être appliqués après la pluie de samedi. Les risques de lessivage seront faibles d'après les prévisions météo de la semaine prochaine.

Nous vous rappelons également que les produits ovicides doivent être appliqués en début de vol au moment des pontes : ne pas attendre que les larves se développent.

Attention au délai d'application avant récolte.

* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

➤ BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.

- Première application dès que les olives font plus de 8 mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges en nombre significatif.

- Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 10 mm (ou 20 mm si vous utilisez un mouillant).

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
<i>Baikal WP, Sokalciarbo WP</i>	<i>Kaolin : 1000 g/kg</i>	30 kg/ha (mais 60 kg/ha lors de la première application).
<i>Argi Nature, Argical Pro</i>	<i>Kaolin : 99%</i>	
<i>Surround WP Crop Protectant</i>	<i>Silicate d'Aluminium : 949,81 g/kg</i>	

➤ ADULTICIDES PRÉVENTIFS CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouches augmente dans les pièges et dès que les olives sont réceptives (>8mm).

→ **Syneïs appât** : Insecticide autorisé en agriculture biologique.

La bouillie doit être appliquée sur 10% de la surface de l'arbre (de préférence zone sud-ouest) avec des grosses gouttes (changer de buse et/ou diminuer la pression). Deux applications sont à réaliser à 7 jours d'intervalle. Le nombre d'applications est limité à 4 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
<i>Syneïs Appât</i>	<i>Spinosad : 0,02 %</i>	<i>1,2 L/ha</i>

→ **Deltaméthrine et Lambda-Cyhalothrine** : La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent. Ces produits sont très toxiques et dangereux. Le nombre d'applications de deltaméthrine est limité à 3 par an, et celui de la lambda-cyhalothrine l'est à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
<i>Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech, Decline 1.5 EW, Deltastar, Vivatrine EW</i>	<i>Deltaméthrine 15 g/L</i>	<i>0,083 L/hL</i>
<i>Envergure, Estamina, Karaibe Pro, Karate Avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 Cs, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 Cs, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo.</i>	<i>Lambda cyhalothrine 100 g/L</i>	<i>0,110 L/ha</i>

➤ OVICIDES CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Cette stratégie est préconisée à partir du 3^{ème} vol qui débute généralement à partir de la mi-août dans les secteurs les plus précoces (basse altitude). Les ovicides s'appliquent au moment où l'activité de ponte est importante, c'est-à-dire quand les captures augmentent. Quatre à cinq jours après la ponte, il est déjà trop tard pour traiter : ces produits ne sont pas efficaces sur les larves. Pour chacune des deux matières actives disponibles, le nombre d'applications est limité à 2 par an. Ces produits ont également une action adulticide.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
<i>Imidan 50 WG</i>	<i>Phosmet : 500 g/kg</i>	<i>1,5 kg/ha</i>
<i>Calypto, Alanto</i>	<i>Thiaclopride : 480 g/L</i>	<i>0,025 L/hL</i>

**Produits efficaces
sur les œufs.
Pas sur les larves.**

Pour une meilleure persistance d'action de l'*Imidan 50 WG*, il est primordial d'acidifier l'eau de la bouillie si elle est alcaline : le pH recommandé est 5,5. L'acidification de l'eau peut se réaliser avec de l'acide citrique ou sulfurique.